

# Association „STOP AGGLO lac“

## Statuts

### § 1 Dénomination et siège

Une association est constituée sous la dénomination „**STOP AGGLOlac**“, selon les articles 52 -59 ainsi que 60 ss CC avec siège à Nidau.

### § 2 But

L'association a pour but le grand projet AGGLOlac, en particulier la vente de terrain et la réglementation fondamentale en matière de construction (plan de zones) et prévenir les possibilités de construction.

Elle poursuit ce but au travers des activités suivantes :

- Réunions des opposants et coordination des arguments contre le projet AGGLOlac
- Activités liées à l'information de la population, par le biais des moyens et canaux de communication usuels
- Toutes autres activités ou contributions dont l'objectif est d'atteindre ce but.

### § 3 Membres

Toute personne physique ou personne morale peut devenir membre.

### § 4 Ressources

L'association est financée par les cotisations de ses membres ainsi que par des dons privés ou publics.

### § 5 Cotisations

Cotisation pour personnes physiques: 20 francs suisses par année

Cotisation pour personnes morales: 200 francs suisses par année

Sur demande motivée d'un membre et en tenant compte de circonstances particulières du requérant, le trésorier peut réduire de moitié ou décider l'abandon de la cotisation.

### § 6 Responsabilité

Le patrimoine de l'association répond seul aux engagements contractés en son nom. Toute responsabilité personnelle de ses membres est exclue

### § 7 Organes

Selon les dispositions pertinentes régies par les articles du CC, il est défini qu'une co-présidence ainsi qu'un trésorier sont élus

L'association possède un comité

La co-présidence et le trésorier ont la fonction de membre du comité

## **§ 8 Organe de contrôle des comptes**

Cette tâche est confiée à un vérificateur des comptes ou à une société fiduciaire

## **§ 9 Dissolution**

L'association peut être dissoute pour des raisons impératives ou par le biais d'une décision votée par l'assemblée des membres.

Nidau, le 1er février 2017

Tobias Egger  
Co-président

Manuel Schüpbach  
Co-président

Leander Gabathuler  
Co-président